



# La Captivité Maritale

## LA CAPTIVITÉ MARITALE

Qu'est-ce que c'est?

Qui sont les victimes?

Pourquoi est-ce important?

Qu'est-ce qui peut être fait?

### ADRESSE

Waldorpstraat 13A | 2521 CA La Haye, Pays-Bas

### TÉLÉPHONE

+ 31 (0) 70 362 65 06

### WEBSITE

[www.femmesforfreedom.com](http://www.femmesforfreedom.com)

# QU'EST-CE QUE LA CAPTIVITÉ MARITALE ?

Une situation dans laquelle l'un des époux est incapable de mettre un terme à un mariage religieux et est **forcé**, contre son gré, **de rester marié**. Ils sont soit seulement mariés religieusement (sous la loi religieuse) ou ont obtenu un divorce civil selon la législation de leur pays de résidence. Cependant, il ou elle ne peut obtenir le divorce suite à leur mariage civil ou religieux, selon les lois de leur pays d'origine du fait que leur conjoint refuse de coopérer.

## L'impact sur les femmes

La captivité se produit conjointement avec d'autres pratiques nuisibles, comme **les violences domestiques, l'exploitation, l'extorsion financière, les crimes d'honneur et les mariages forcés**, qui deviennent des obstacles à la demande de divorce de la part des femmes, qui décident de rester et d'endurer de telles pratiques.

## Qui est impacté ?

La captivité maritale est très répandue dans **l'Islam, le Judaïsme, le Christianisme et l'Hindouisme**. Les femmes dans un **contexte biculturel** et en situation de **vulnérabilité** sont les plus touchées, et sont plus susceptibles de se retrouver en situation de captivité maritale. Cela s'explique par le fait que les femmes sont désavantagées comparé aux hommes pour mettre un terme au mariage.

## Y-a-t-il une solution ?

Oui! Femmes For Freedom a lancé une **campagne de lobbying politique** pour élargir la définition du mariage forcé et inclure la captivité maritale dans la définition dans le texte de loi relatif au mariage forcé, à la polygamie, et aux actes de mutilations génitales aux Pays-bas. La captivité maritale peut être jugée comme une **infraction pénale** contre la liberté individuelle de l'époux(se). Cela fait des Pays-Bas le premier pays au monde à reconnaître la captivité maritale comme une infraction pénale.

[www.femmesforfreedom.com](http://www.femmesforfreedom.com)

# POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La captivité maritale **viole** clairement **les droits des femmes** selon la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Cela réaffirme les principes de violences faites aux femmes, stipulées par la Convention d'Istanbul.

La captivité maritale est clairement **une violence envers l'intégrité physique et morale** des épouses piégées. Cela compromet la liberté et la pleine autonomie des femmes à vivre et construire leur propre vie selon leurs propres désirs.

